



ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES

A remettre avec TOUTES les factures de la famille EN UNE SEULE FOIS à Muriel Beaugendre

Pour le 07 NOVEMBRE 2022

**APRES CETTE DATE AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA FAIT
35% de participation avec plafond de 180 €(revoté par le bureau annuellement)**

Nom Prénom de l'adhérent _____ Service _____

Nombre de personnes pratiquant une activité _____ (si plusieurs activités pour 1 personne indiquer la plus chère)

Dont détail ci-dessous

(RAPPEL: sont concernés : l'adhérent, le conjoint et les enfants de moins de 18 ans encore à la charge des parents pour des activités pratiquées dans notre ville, ou dans les communes des adhérents de la CDC

NE SONT PAS CONCERNES : LES CONJOINTS DES RETRAITES

Nom – Prénom	Lien de parenté Avec l'adhérent	Activité pratiquée	Nom du club

Si la facture n'est pas payée, (donc sans signature du trésorier ou président du club + mention acquittée) le chèque sera établi à l'ordre du club.

Pour celles et ceux qui étaient inscrits dans une salle de sport, à un poney club ou tout autres activités ayant été payées par mois ou par trimestre DOIVENT NOUS FOURNIR UNE ATTESTATION indiquant que la totalité des cotisations a bien été acquittée dans son intégralité